

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE,
DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GABONAISE DE SECURITE ALIMENTAIRE **ANBO**

☎ / 011 44 21 33 ☒ 2735 Libreville

N° **000832** /MAEPA/SG/DG-AGASA/



Note

À

**L'attention des Opérateurs économiques
exerçant dans les activités d'import-export des
produits alimentaires et phytosanitaires**

Dans le cadre du suivi des activités alimentaires et phytosanitaires, il est fait obligation aux importateurs-exportateurs desdites filières de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en la matière.

En effet, les importateurs et exportateurs des produits alimentaires et phytosanitaires sont tenus d'une part d'être agréés sur les plans sanitaire et phytosanitaire, de disposer des autorisations d'importations et de remplir toutes les formalités administratives afférentes à l'import-export de leurs produits d'autre part.

Cependant, il me revient avec insistance que nombre d'opérateurs continuent de procéder aux importations et exportations de leurs produits alimentaires et phytosanitaires en violation des textes en vigueur.

Aussi, dans l'optique de prévenir toute saisie éventuelle de marchandises ainsi que les sanctions administratives et pénales pouvant découler des importations et exportations non déclarés auprès de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), j'invite l'ensemble des acteurs dont l'activité a trait à l'import-export des produits alimentaires et phytosanitaires, de se rapprocher des services techniques centraux et déconcentrés de l'AGASA.

Sans préjudice de vos attentes, tout contrevenant éventuel sera sanctionné conformément au corpus législatif et réglementaire en la matière.

Fait à Libreville, le **01 OCT. 2021**

Le Directeur Général

Alia Maheva BONGO ONDIMBA

Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)

Siège social situé à Batterie IV, immeuble Bel Espace 2 (face à l'école conventionnée Gros Bouquet I)
BP : 2735 Libreville (GABON) – Tél : 01 44 21 33 – E-mail : info@agasa.site